

Etudiants de la faculté de droit de Nancy : DEVENEZ BÉNÉVOLE D'ADC FRANCE

!!!

Vous avez envie de découvrir le monde du travail et de mettre en pratique vos connaissances juridiques ?

Être bénévole dans notre association, c'est aider l'équipe de salariées et de bénévoles déjà présents dans leur travail d'information et de conseil aux consommateurs. Logement, Assurance, Banque, Téléphonie, Services, Automobiles, Commerce, Energie, ... les domaines rencontrés sont variés et plusieurs types de missions vous sont proposés. Nous œuvrons depuis mars 2015 dans le domaine des arnaques financières ! Nous sommes les seuls en France à travailler sur ce secteur sensible. **Nous accueillons des étudiants depuis 2001 et avons accueilli plus de 800 étudiants !**

Nous sommes situés à 300 m de la faculté de droit au dessus de COPYCOM. Nous pourrons vous accueillir facilement de par notre organisation.

Nous sommes la plus importante association de consommateurs de Lorraine avec plus de 3000 adhérents et plus de 1000 dossiers traités en un an.

LES MODALITES DE VOTRE ENGAGEMENT :

- Avoir validé une 2ème année de licence
- Adhérer aux valeurs de l'association
- Savoir faire preuve de rigueur et de discrétion

LES MISSIONS PROPOSEES :

Permanences :

- Présentation : réception des consommateurs dans nos locaux lors de permanences par équipes de deux, un juriste et un non-juriste.
- Fonctionnement : les permanences ont lieu les lundis et mercredis de 18h à 20h, et les mardis de 10h à 12h.
- Temps à y consacrer : participation hebdomadaire à l'une des permanences.

Traitement des dossiers litiges :

- Présentation : analyse de documents, recherches juridiques puis rédaction d'un courrier juridique destiné à l'adversaire de notre adhérent(e) en vue d'obtenir la résolution amiable du litige.
- Fonctionnement : les dossiers peuvent être traités hors des bureaux de l'association.

- Vous serez aidés par les deux collaboratrices salariées de l'association présentes depuis plus de 10 ans et particulièrement compétentes. L'application du droit demande une grande connaissance de nombreux domaines.

Téléphone :

- Présentation : conseils juridiques aux particuliers par téléphone.
- Fonctionnement : les permanences téléphoniques ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Temps à y consacrer : participation d'une demi-journée par semaine.

Pôle Contrôle et Expertise :

- Présentation : étude des placements atypiques proposés par diverses sociétés ou sites internet dont certains ont, de par leur activité, générées de nombreux litiges.
- Fonctionnement : analyse et suivi des dossiers, collecte d'informations et préparation de synthèses juridiques, gestion administrative.
- Temps à y consacrer : présence d'une demi-journée par semaine.
- Recherche sur les produits proposés notamment sur internet. La liste n'est pas limitative car le travail évolue en permanence. Nous avons constaté la publication d'un décret en date du 10 mai qui reconnaît la présence bénévole des étudiants dans les associations. Celui-ci est important. Il intègre dans le cursus universitaire cette aide. Nous reviendrons sur ce sujet quand nous aurons plus d'informations sur le fonctionnement.
- Vous serez aidés par une collaboratrice de l'association et plusieurs bénévoles.

Nous avons contacté à ce titre la faculté de droit car il nous semble que nous avons un certain savoir faire en la matière. En effet, depuis 2001, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 800 étudiants !

Les potentialités qui existent sont importantes et permettent de découvrir beaucoup de facettes du monde des consommateurs y compris en participant à des actions nationales très importantes. Nous sommes la seule association nationale à intervenir dans les arnaques financières liées aux crypto monnaies. Nous ne sommes pas limités à Nancy ou la proche région.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : contact@adcfrance.fr

Nous vous recontacterons rapidement.

Cordialement,
Guy GRANDGIRARD

Président